

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 50	<i>Membres en fonction :</i> 50	<i>Membres présents :</i> 37	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 8	<i>Absent(s) :</i> 5	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 9 octobre 2018

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 15 octobre 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-10-15-BD-12.1 :

Attribution d'une subvention pour 2018 et signature d'une convention de financement annuelle à l'Université de Lorraine au titre du fonctionnement du PEEL (Pôle Etudiant Entrepreneur de Lorraine).

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Budget Primitif 2018,

CONSIDERANT que le Pôle Entrepreneuriat Etudiant de l'Université de Lorraine vise à intégrer la culture entrepreneuriale dans la formation de base des étudiants, à améliorer les cursus spécialisés et à organiser un accompagnement des projets portés par les étudiants,

CONSIDERANT que ce dispositif concourt à terme au développement de la création d'entreprises sur le territoire qui constitue un enjeu de développement et de mutation du tissu économique de Metz Métropole,

CONSIDERANT le rapprochement stratégique opéré avec l'Incubateur Lorrain afin de renforcer la dynamique d'entrepreneuriat par l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Université de Lorraine au titre du fonctionnement du PEEL d'un montant de 40 000 € au titre de l'année 2018, selon les modalités prévues dans la convention d'objectifs et de moyens correspondante,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondante, ainsi que tout document ou avenant s'y rapportant.

Résumé de l'acte

057-200039865-20181015-10-2018-DB12-1-DE

Numéro de l'acte : 10-2018-DB12-1
Date de décision : lundi 15 octobre 2018
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution d'une subvention pour 2018 et signature d'une convention de financement annuelle à l'Université de Lorraine au titre du fonctionnement du PEEL
Classification : 8.1 - Enseignement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 17/10/2018
Numéro AR : 057-200039865-20181015-10-2018-DB12-1-DE
Document principal : 99_AU-ERD12-1.pdf

Historique :

17/10/18 10:58	En cours de création	
17/10/18 10:59	En préparation	Catherine DELLES
17/10/18 11:09	Reçu	Catherine DELLES
17/10/18 11:11	En cours de transmission	
17/10/18 11:12	Transmis en Préfecture	
17/10/18 11:21	Accusé de réception reçu	